

Aurillac le 28 Janvier 1919

Monsieur le Préfet du Cantal



Le soussigné Paul Marie Eugène Delcamp
a l'honneur de vous faire la demande d'un
passport pour Oléira, femme de Valence
Elkague qui j'avais ma résidence avant la
guerre et où j'ai mes intérêts commerciaux
sous priant par la même occasion de vouloir
viser celui de ma femme qui m'accompagne
ainsi que ma fille.

Veuillez agréer monsieur le Préfet, l'assurance
de mes sentiments distingués.

Paul Delcamp

14 rue du Monastère à Aurillac.

Avis très-favorable
du maire d'Aurillac.



Vu à la D.D.
Pas d'observations.

à d'élire

mandant

94, du
al).

avis

el Com

vous

Can t

spagn

liv.

pelé s

ans d

Préfet

mandes

13° REGION
-0-0-0-0-

CLERMONT-FERRAND, le 5 JANVIER 1919

ETAT-MAJOR
-0-0-0-0-

N° 287 P.

Le Général DANTANT, Commandant
la 13° Région

à Monsieur DELCAMP, Paul Marie Isidore, classe 1894, du
Recrutement d'AURILLIAC, résidant à MASSIAC (Cantal).

A titre exceptionnel et vu l'avis
favorable émis le 5 Janvier 1919, par M. le Colonel Com
dant les 3° & 4° Subdivisions à CLERMONT-FERRAND, vous
autorisé à demander un passeport à M. le Préfet du Cantal
pour vous rendre à ALCIRA (provenance de Valence) Espagne

Cette autorisation vous est délivr
raison personnelles.

Dans le cas où vous seriez rappelé s
les drapeaux, vous devriez rejoindre votre corps sans dé

P.O. Le Chef d'Etat-Major,

Signé, *Lapellon-Bonnnot*

13° REGION
-:-:-:-:-

ETAT-MAJOR
-:-:-:-:-
B.C.R.

Copie conforme notifiée 1°/ à Monsieur le Préfet
du Cantal à AURILLIAC.

2°/ Monsieur le Commandant
Bureau de Recrutement d'AURILLIAC (Cantal).

Clermont-Fd, le 7 Janvier 1919

P.O. Le Chef d'Etat-Major,

Lapellon-Bonnnot